



Transports URBAINS



Les E.A.P.

entretiens d'appréciation et de progrès

Une réflexion sur les EAP (entretiens d'appréciation et de progrès) doit être relancée à intervalles réguliers dans nos entreprises afin d'en faire le bilan et d'améliorer ce qui doit l'être.

Pour la CFTC, l'EAP doit avoir un objectif positif et constructif pour l'entreprise mais aussi pour le salarié.

Si les EAP sont surtout destinés à faire le bilan professionnel, il est impossible de ne pas parler des rémunérations qui représentent la reconnaissance des efforts accomplis. La progression du salarié doit être ressentie dans celle de son travail, de l'évolution de son poste, dans sa formation mais aussi dans celle de sa rémunération.

Il est un peu trop facile pour les direction de se retrancher derrière le fait que les augmentations de salaire sont négociées avec les partenaires sociaux et que ce n'est pas un sujet abordable lors des EAP. **Le salaire fait partie, comme la reconnaissance réelle, la promotion ou la formation, des critères de satisfaction au travail.**

L'encadrement ne doit pas se contenter de la seule tenue de cet entretien, parce qu'il y est obligé. L'EAP est **un moment privilégié de convivialité** pour faire le point avec le salarié sur la manière de **progresser dans son travail.**

L'encadrant doit surtout le faire avec **une grande humanité**. C'est également de la responsabilité de l'évaluateur de **suivre la progression de l'agent tout au long de l'année**, il ne s'agit pas simplement d'attribuer une note à échéance fixe.

Etre exemplaire, s'abstenir de juger à priori, proposer son aide et avoir pour objectif de faire progresser l'agent, voilà les principes de base pour la réussite des EAP qui n'auront de légitimité que s'ils deviennent au service des salariés pour leur progrès commun et non pas au seul bénéfice immédiat d'un contrat d'objectif de celui qui évalue.

**L'EAP
NON A UNE SIMPLE PROCEDURE,
OUI A UN VERITABLE ACTE DE MANAGEMENT.**



06 07 38 01 95

Thierry LEROY et Daniel ZIVIC
Coordination des Transports Urbains
CFTC / FGT 26 rue Ordener 75018 PARIS
E-mail : cftc-ratp@wanadoo.fr

